

Volcap Immo 4

Investissez dans l'immobilier avec un rendement fixe garanti.

Caractéristiques du fonds
<p>FORME JURIDIQUE Fonds Professionnel Spécialisé de droit français (FPS) Les FPS sont des Organismes de Placement Collectif déclarés à l'AMF. Ils peuvent adopter des règles d'investissement dérogatoires aux fonds agréés en investissant dans différentes typologies d'actifs.</p>
<p>CLASSE D'ACTIFS et CLASSIFICATION Dettes immobilières européennes Obligations et autres titres de créance libellés en euro</p>
<p>INVESTISSEMENTS Investissements dans des titres de créances liés à des opérations immobilières. Ces instruments bénéficient d'une garantie par un établissement de crédit ou d'une couverture assurantielle délivrée par une entité notée « Investment Grade » (obligations bénéficiant d'une note allant de AAA à BBB- par les agences de notation ou selon une notation jugée équivalente par la Société de Gestion)</p>
<p>SOCIÉTÉ DE GESTION Twenty First Capital, agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000029</p>
<p>CODE ISIN FR0013411873</p>
<p>FRAIS DE GESTION 2% HT maximum de l'actif net</p>
<p>PUBLICATION DE LA VALEUR DES PARTS Trimestrielle</p>
<p>AFFECTATION DES RESULTATS Distribution</p>

La solution Volcap Immo 4	
<p>Avec l'érosion du rendement des fonds en euros et des livrets bancaires, l'immobilier commercial est un investissement pertinent pour tout épargnant souhaitant diversifier ses placements.</p>	
<p>Volcap Immo 4 s'inscrit pleinement dans une démarche de placement moyen-long terme et de diversification de votre épargne, vous permettant l'accès indirect à de l'immobilier de bureaux et de commerces en Europe. L'originalité de Volcap Immo 4 repose sur un mécanisme combinant les avantages de la structuration de capital et de l'immobilier papier, et qui permet de garantir à la fois le rendement annuel fixe de 4% et une garantie à 100% sur le capital investi à maturité.</p>	
Investissement minimum	100 000 € (hors frais d'entrée)
Coupon annuel	4%
Maturité	5 ans maximum
Remboursement anticipé	L'investisseur peut être remboursé à 100%, tous les ans à partir de la 2 ^{ème} année, à l'initiative de la Société de Gestion.
Remboursement à maturité	100% du capital investi
Liquidité	L'investisseur doit pouvoir accepter le blocage de ses fonds sur une durée maximale de 5 ans (durée d'investissement recommandée).
Autres risques (le détail des risques inhérents est disponible au sein du prospectus / règlement du FPS)	Risque de crédit, risque lié à la concentration des investissements, risque lié aux taux d'intérêts. Risque de contrepartie, risque de faillite d'une contrepartie menant à un défaut de paiement

Ce document est strictement réservé à des investisseurs répondant aux conditions de l'article 423-27 du règlement général de l'AMF, à savoir ceux susceptibles d'investir au minimum 100 000€.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil ou une incitation à l'investissement, une offre ou une sollicitation pour souscrire à l'instrument financier. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et susceptibles d'être modifiées sans préavis dans les limites du prospectus du fonds. La responsabilité de Volcap Trading et de Twenty First Capital ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations.

FPS distribué par Louis Capital Market UK LLP Société à responsabilité limitée d'un Etat Membre de l'Union Européenne, située 130 Wood Street, EC2V 6DL à Londres, Royaume-Uni, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 505 283 515 R.C.S, ayant son établissement principal en France sis 42 rue Washington, 75008 Paris, agissant par le biais de son trading name « Volcap Trading ».